

Accueillir un élève allophone

- Cycles 2 et 3 - Langues vivantes -

Date de mise en ligne : vendredi 3 novembre 2017

Description :

Dès sa première inscription dans une école chaque élève allophone nouvellement arrivé (EANA) fait l'objet, dans le département de la Seine-Maritime, d'une procédure d'évaluation de ses compétences, notamment langagières mais également et plus largement scolaires. Dans le 1er degré, cette évaluation est réalisée par les enseignants affectés dans les dispositifs UPE2A. Pour information, vous trouverez, en pièce jointe, la carte des dispositifs UPE2A dans notre département.

Copyright © Circonscription Éducation Nationale de Lillebonne - Tous droits

réservés

Concernant la circonscription de Lillebonne, chaque inscription d'un élève allophone doit être accompagnée d'une demande d'évaluation adressée à l'IEN. Mme Poisson Lesoucarch, Conseillère pédagogique est en charge de ce dossier dans la circonscription. Elle organisera avec la circonscription ASH-2 l'évaluation de l'élève et l'accompagnement du parcours personnalisé.